



La Communauté de Communes de Thann-Cernay (Haut-Rhin), Etablissement Public de Coopération Intercommunale, regroupant 38 500 habitants et comprenant 16 communes :

Recrute par voie contractuelle :

Un Maître-Nageur-Sauveteur à temps complet (H/F)

Grade : éducateur territorial des activités physiques et sportives
(Filière sportive - catégorie B)

Dans le cadre d'un remplacement temporaire d'un agent.

CDD du 1er octobre 2023 au 31 décembre 2023.

Vos missions :

Placé(e) sous l'autorité de la responsable des équipements sportifs, vous assurerez la surveillance, l'enseignement et l'encadrement des activités aquatiques auprès des usagers des deux piscines intercommunales de Thann-Cernay.

Vous serez également garant(e) du maintien et du respect des règles d'hygiène au sein de ces deux structures.

Vous encadrerez, apprendrez la natation aux groupes scolaires et animez les cours collectifs pour les différents groupes utilisateurs des équipements aquatiques.

Vous assurerez également la surveillance des usagers et des bassins lors des activités encadrées, mais également lors des pratiques libres, dans le respect de la réglementation interne établie par la hiérarchie. Vous savez pratiquer les gestes de premiers secours en cas d'incident.

Vous participerez à l'élaboration du projet pédagogique, avec les membres de l'équipe, en proposant et en concevant des animations aquatiques.

Lors des arrêts techniques des équipements aquatiques, vous participerez, avec l'équipe, aux tâches d'entretien et de nettoyage.

Votre profil :

Vous êtes titulaire du BPJEPS AAN ou du BEESAN et des recyclages obligatoires mis à jour.

Force de proposition dans les projets de conception des activités aquatiques, vous disposez des techniques d'animation et des outils pédagogiques, nécessaires à l'encadrement des différents groupes.

Vous savez adapter votre intervention en fonction des publics accueillis et faites preuve de qualités relationnelles et possédez les aptitudes pour veiller au respect du règlement intérieur en cas de conflits ou pour assurer la sécurité des usagers des établissements.

Vous maîtrisez les procédures d'urgence à appliquer en cas d'incident ainsi que les règles d'hygiène à respecter au sein d'une piscine.

Rigoureux(se) dans l'exécution de vos missions, ponctuel(le) et disponible, vous êtes autonome dans l'organisation de votre travail. Vous êtes doté(e) du sens du travail en équipe et celui du service public.

Permis B souhaité

Vos conditions de travail :

- Poste à temps complet (cycle de travail annualisé de 35 heures hebdomadaires selon un planning de travail établi par la hiérarchie)
- Rémunération statutaire : Traitement indiciaire, Régime indemnitaire (RIFSEEP) et Prime de Fin d'année

Les spécificités du poste :

- Horaires de travail comportant des soirées, des week-ends et des jours fériés travaillés
- Congés à prendre pendant les vacances scolaires

Votre lieu de travail :

Piscine intercommunale de THANN
22, route d'Aspach
68800 THANN

Mobilité possible à la piscine intercommunale de CERNAY en fonction des nécessités de service

Le poste est à pourvoir à compter du **1er octobre 2023**.

Ce poste vous intéresse ?

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et C.V.) **avant le 19 septembre 2023** à l'adresse postale suivante :

Monsieur le Président de la Communauté de communes de Thann-Cernay

3a, rue de l'industrie - CS 10228
68704 CERNAY CEDEX

ou par voie électronique à l'adresse suivante : contact@cc-thann-cernay.fr

